

CONSTAT INITIAL

La baisse du taux d'absentéisme est une priorité pour l'AHSM. Autour de 10 % en 2018, il se conjugue avec un taux d'accident du travail supérieur à 1 %. Troubles musculo-squelettiques, violences des patients, chutes, stress... Ses causes, multifactorielles, peuvent être également liées à un manque de communication, des problèmes organisationnels et une carence au niveau de l'analyse des pratiques. Prendre soin du travail au quotidien s'avère plus que jamais une nécessité.

SOLUTION PROPOSÉE

À partir de l'observation des conditions de travail d'un service, qui se rapproche d'un audit, un référent en ergonomie du travail cherche les différentes causes de mal-être au sein de ce service. Ce diagnostic permet de repérer les situations à risque, qu'elles soient pratiques (poste de travail disfonctionnel, par exemple), organisationnelles ou relationnelles. Il nourrit des solutions concrètes, provenant conjointement de l'ergonome et des différents professionnels impliqués. Ceux-ci prennent souvent conscience des problématiques de leurs collègues via ce dispositif, ce qui améliore la communication interne.

PORTEUR DU PROJET

Stéphanie GRASSET

Référente en ergonomie – Formatrice
PRAP CHSM Le Puy-en-Velay